

Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole
« Métiers de l'agriculture »

Module :

MP32
Module d'initiative professionnelle « Ruminants »
(bovins et/ou ovins et/ou caprins – lait et/ou viande)

Objectif général du module :

A partir des consignes données, mettre en œuvre des opérations relatives à la conduite d'une production animale et des cultures pour l'alimentation des animaux, en autonomie, et dans le respect des règles de sécurité, du bien-être animal et dans un contexte de transition agroécologique.

Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques

Ce module est mis en œuvre à partir d'une production animale support dont on met en évidence les relations avec l'utilisation des ressources alimentaires disponibles. Il s'appuie sur les notions abordées dans les enseignements scientifiques et sur le module de sciences et techniques des équipements.

Ce module permet à l'apprenant d'acquérir des savoir-faire et savoir-être nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques liées à la conduite de la production animale support et de ses surfaces disponibles pour l'alimentation des animaux. Plus ou moins polyvalent selon la diversité des activités qui lui sont confiées, il doit savoir s'adapter à des conditions d'exercice spécifiques et ce, de façon organisée et autonome tout en rendant compte.

Les mises en situations professionnelles occupent une place essentielle dans la formation. À partir de consignes données, l'apprenant doit être capable de réaliser des opérations de conduite technique d'une production animale et de ses surfaces alimentaires en autonomie.

Objectif 1- Présenter les composantes et le fonctionnement du processus de production

Mots clés : productions, organisation, travail, système

L'apprenant en milieu professionnel identifie :

- Les productions de l'entreprise : viande, lait, fourrages secs , fourrages fermentés, herbe sur pied, céréales, protéagineux...
- Les relations entre la production animale et les productions végétales ;
- Les principales caractéristiques des races laitières ou allaitantes utilisées ;
- Les différentes catégories d'animaux en fonction de leur âge et de leur destination : veau, génisse, vache, taureau, jeune bovin, broutard, bœuf, bélier, bouc, chevrette...
- Le cycle de production : de la naissance à la production.

Pour aller plus loin : (baccalauréat professionnel)

L'apprenant peut être amené :

- **A expliquer les relations liant les productions et/ou les ateliers entre eux et les arguments qui sous-tendent certains choix (valorisation ou non des sous-produits, achats d'aliments ou préservation de certaines surfaces pour produire des aliments...) en accord avec le souci de durabilité ;**
- **A distinguer les systèmes de production : extensif, intensif, agriculture biologique.**

Objectif 2- Réaliser, à partir de consignes données, les opérations de conduite de l'élevage, en toute sécurité, en respectant le bien-être animal, dans une démarche de transition agroécologique

Objectif 2.1- Manipuler et intervenir sur les animaux en respectant le bien-être animal et les consignes de sécurité

Mots clés : bien-être animal, réglementation, sécurité, EPI, postures, ergonomie, organisation du chantier, équipements, transport

L'apprenant en situation professionnelle :

- Respecte les principes essentiels de la relation « homme-animal » ;
- Met en œuvre les principes d'ergonomie dans les interventions et manipulations ;
- Identifie les différentes régions corporelles de l'animal ;
- Participe à l'estimation de l'état corporel de l'animal ;
- Maîtrise les techniques simples d'approche et de contention : nœuds, licol, apaisement (geste, voix, posture, habillage...), conduite de l'animal et matériels et équipements de contention ;
- Participe à l'embarquement et au débarquement d'animaux en vue de leur transport dans le respect des réglementations en vigueur.

Appliquer la réglementation liée au bien-être animal en mettant en pratique des situations de terrain (parc de contention, chargement, box de vêlage...)

Objectif 2.2- Participer à l'identification des animaux et à la tenue des enregistrements courants

Mots clés : Identifier, interpréter, rendre compte, enregistrer, documents d'élevage (support numérique ou papier), réglementation

L'apprenant en milieu professionnel et dans la pratique :

- Identifie, collecte et transmet les informations d'enregistrement de l'élevage pour la mise à jour des registres (registre d'élevage, carnet sanitaire, planning de suivi de reproduction...).

Pour aller plus loin : (baccalauréat professionnel)

L'apprenant se familiarise avec les outils d'enregistrement, de suivi d'élevage.

En fonction de l'appréciation de l'éleveur, l'apprenant peut être en mesure d'effectuer les enregistrements.

Objectif 2.3- Préparer et distribuer l'alimentation aux animaux

Mots clés *Fourrages, concentrés, minéraux, mode de distribution, ration*

L'apprenant en milieu professionnel et dans la pratique :

- Cite les principes de base de la physiologie de la digestion des ruminants (digestion, rumination, ...) ;
- Identifie les aliments distribués aux animaux et apprécie leur qualité, leur quantité en distinguant dans la ration les fourrages (fermentés, secs...), les concentrés (céréales, tourteaux ...) et les minéraux ;
- Gère la distribution des rations, distribue les aliments, enlève les refus et nettoie les auges et abreuvoirs ;
- Gère l'approvisionnement en eau du troupeau en tenant compte de sa qualité, de son accessibilité, aménage et entretient les points d'eau.

L'apprenant doit être en mesure de repérer sur une étiquette d'aliment de bétail les principaux constituants ainsi que les animaux cibles.

Il met en œuvre pour les différentes catégories d'animaux, les plans de rationnement établis par l'éleveur en s'assurant de leur bonne consommation.

Pour aller plus loin : (baccalauréat professionnel)

A partir d'un cas pratique, les notions simples de calcul de ration peuvent être abordées (matière brute, matière sèche, besoins d'entretien, besoins de productions, énergie, azote).

L'utilisation des matériels de distribution, DAC, remorque distributrice, robot distributeur..., en fonction des situations professionnelles vécues, peut être abordée.

Objectif 2.4- Participer à la conduite des opérations de reproduction

L'enseignement de biologie contribue à l'atteinte de cet objectif.

Mots clés : *cycle de production, mise à la reproduction, reproduction, gestation, mise bas, tarissement, soins aux jeunes*

L'apprenant doit connaître les principes de base de physiologie de l'animal, il :

- Décrit l'appareil reproducteur mâle et femelle du ruminant ;
- Repère, chez le ruminant choisi, les étapes du cycle sexuel de la femelle ;
- Connaît les principales méthodes de reproduction (IA, monte naturelle) ;
- Localise les principales étapes de la fécondation : rencontre des gamètes, fécondation, nidation, gestation.

L'apprenant, à partir de situations professionnelles pratiques :

- Identifie les critères de mise à la reproduction : poids, âge... ;
- Repère et rend compte des signes de manifestation des chaleurs (lien avec objectif 2.2) ;
- Participe à la mise en place des techniques de maîtrise de la reproduction : désaisonnement, pose d'éponges, implants, synchronisation... ;
- Participe aux différents constats de gestation ;
- Prépare la mise bas (contention, alimentation, box de vêlage...) ;
- Repère et rend compte des signes précurseurs de la mise bas (température, écoulement, isolement...) ;
- Identifie le déroulement de la mise bas et en rend compte ;
- Aide, avec l'éleveur, l'animal à mettre bas dans de bonnes conditions d'hygiène et dans le respect du bien-être animal ;
- Réalise les soins courants aux jeunes : prise du colostrum, désinfection du cordon ombilical, dégagement des voies respiratoires...

Pour aller plus loin : (baccalauréat professionnel)

Dans un cadre pratique, l'apprenant peut être amené à identifier :

- D'autres méthodes de repérage des chaleurs ;
- D'autres méthodes de reproduction : transplantation embryonnaire, ... ;
- D'autres méthodes de surveillance de la mise bas ;
- Des anomalies survenant lors de la mise bas.

Objectif 2.5- Repérer l'état de santé des animaux ou des lots

Mots clés : santé, bien-être animal, hygiène, prévention, observer, écouter, détecter,

A partir de situations professionnelles pratiques, l'apprenant :

- Observe et apprécie un lot d'animaux ;
- Repère, identifie et rend compte des signes laissant penser que l'animal présente des troubles de santé : isolement, tête baissée, manque d'appétit, locomotion, essoufflement, état des excréments... ;
- Isole l'animal identifié du reste du lot, dans le respect des règles de sécurité et du bien être animal (lien avec objectif 2.1) ;
- Participe avec l'éleveur aux opérations de prophylaxie sanitaire mises en œuvre ;
- Assure et veille aux bonnes conditions de logement : paillage, densité, place à l'auge, propreté de la table d'alimentation, abreuvement...

Objectif 2.6- Réaliser les interventions et soins sur les animaux en respectant les consignes

Mots clés : santé, médicaments, vétérinaire, hygiène, hygiène corporelle, prévention, gestion des déchets, EPI, postures, bien-être animal, zoonose

A partir de situations professionnelles pratiques, l'apprenant :

- Identifie le matériel de soin de base : aiguille, seringue, pistolet drogueur... ;
- Identifie les constituants de base d'une pharmacie d'élevage ;
- Distingue les différents types d'injection : intra musculaire, sous cutanée, intra mammaire... ;
- Participe à la mise en œuvre des plans de prophylaxie ou des traitements prescrits ;
- Applique la posologie du traitement : mode d'administration, quantité, délai d'attente ;
- Rend compte de ses interventions (lien avec objectif 2.2) ;
- Réalise des interventions sur l'animal : écornage, parage, tonte... ;

L'apprenant reçoit une information sur le statut du médicament vétérinaire, ses conditions de détention et d'utilisation et sur la gestion des déchets d'intervention.

Pour aller plus loin : (baccalauréat professionnel)

Dans un cadre pratique l'apprenant distingue les interventions préventives et curatives.

Objectif 2.7- Participer au renouvellement et à l'élevage des jeunes

Mots clés : alimentation lactée, abreuvement, sevrage, renouvellement, critères de sélection

A partir de situations professionnelles pratiques, l'apprenant :

- Connaît les principes de base de la digestion du jeune ;
- Prépare et distribue l'alimentation lactée appropriée à l'âge de l'animal (qualité, quantité, température) ;
- Surveille le bon déroulement de la tétée ;
- Prépare et apporte l'alimentation complémentaire du lait (fourrage, concentré, eau...) ;
- Connaît et maîtrise la pesée ou l'estimation du poids pour suivre la croissance et en rend compte ;
- Connaît les causes de réforme dans le troupeau en fonction des critères retenus par l'éleveur (fertilité, prolificité, productivité, aplombs, caractère...) ;
- Participe à l'allotement des animaux en fonction des critères retenus : du sexe, du poids, de la destination commerciale.

Pour aller plus loin : (baccalauréat professionnel)

Dans un cadre pratique l'apprenant maîtrise le calcul du taux de réforme et du taux de renouvellement. Il connaît les matériels de distribution utilisés durant la phase d'alimentation lactée des jeunes (DAL, louve, biberon...).

Objectif 2.8- Participer, en production laitière, aux opérations de traite

Mots clés : traite, hygiène, qualité

L'apprenant en milieu professionnel en respectant les consignes :

- Prépare la salle de traite et la laiterie ;
- Regroupe les animaux ;
- Réalise les opérations d'hygiène courantes lors de la traite (avant, pendant, après) ;
- Vérifie et signale à l'éleveur la présence de mammites ou autres problèmes de la mamelle ;
- Réalise la pose et la dépose du faisceau trayeur en s'assurant du bon déroulement de la traite ;
- Réalise les opérations de nettoyage de l'installation et de la salle de traite ;
- Vérifie que la température des installations de réfrigération est optimale.

Pour aller plus loin : (baccalauréat professionnel)

L'apprenant connaît les critères de qualité du lait : cellules, taux...

Dans un cadre pratique l'apprenant peut signaler des anomalies de fonctionnement de l'installation de traite. Il peut mettre en relation les incidences de la qualité du lait sur le prix de vente.

Objectif 2.9- Collaborer à la commercialisation des produits de l'élevage

Mots clés : commercialisation, transformation, qualité, circuits de vente, modalités de paiement

A partir de situations professionnelles pratiques, l'apprenant :

- Connait la destination des produits animaux issus de l'élevage : jeune destiné à l'abattoir ou à l'engraissement, animaux de renouvellement, reproducteur, réforme, produits animaux, lait, viande, laine, ;
- Participe aux opérations de transformation et de conditionnement en respectant les règles d'hygiène ;
- Éventuellement il participe à la vente des produits.

Pour aller plus loin, il est intéressant de lire des bordereaux de pesées et de classement des carcasses et éventuellement de paiement.

Objectif 2.10- Participer à l'entretien des bâtiments et installations d'élevage

Mots clés : hygiène, logement, propreté, fonctionnalité d'un bâtiment et d'installations d'élevage, bien-être animal, gestion des effluents, EPI, postures

Les opérations de maintenance et les opérations courantes d'entretien sont traitées dans le module MP2.

A partir de situation professionnelle pratique et dans le respect des consignes de sécurité, l'apprenant :

- Identifie et intervient sur des anomalies touchant les bâtiments ou installations : fuites d'eau, ampoules grillées, barrières abîmées, béton dégradé,... et en rend compte.

Objectif 3- Participer à la conduite des cultures pour l'alimentation des animaux

Mots clés communs à tous les objectifs de rang 2 : *observer*, Identifier, rendre compte, prairie, conduite de pâturage

Dans une recherche de durabilité et dans le cadre de la transition agroécologique, il convient de sensibiliser l'apprenant à la place particulière qu'occupe le poste alimentation pour le troupeau et l'intérêt pour l'éleveur d'investir cette activité de production d'aliment. La thématique de « remise à l'herbe » sera particulièrement travaillée dans le cadre de la recherche d'autonomie alimentaire.

L'enseignement a ici pour finalité la conduite efficace du pâturage. Pour ce faire, l'observation, l'identification en vue de faire et de rendre compte sont le cœur de cet objectif.

Objectif 3.1- Participer à l'implantation des cultures pour l'alimentation des animaux

Dans des situations professionnelles pratiques, l'apprenant réalise, à partir de consignes, le travail du sol et le semis pour une culture alimentaire destinée au troupeau. A ce titre, il observe différentes techniques et matériels de semis en relation avec les caractéristiques des semences et les objectifs de l'éleveur. Il participe au réglage du semis. Il participe à la réalisation concrètement d'un semis.

Objectif 3.2- Observer l'état d'une prairie ou d'une culture associée à l'élevage

L'enseignement de la biologie contribue à l'atteinte de cet objectif.

Cet objectif, en lien avec l'objectif 3.4 vise à développer les capacités d'observation de l'apprenant et à lui faire acquérir une méthodologie pour qu'il rende compte fidèlement de ses observations. Le suivi d'une parcelle identifiée, sur une campagne constitue en ce sens une des modalités pédagogiques intéressantes pour acquérir ces capacités.

Objectif 3.3- Participer à l'entretien et la récolte des surfaces associées à l'élevage

Dans des situations professionnelles pratiques, l'apprenant :

- Identifie les principales espèces végétales utilisées pour l'alimentation des ruminants à différents stades de croissance et de développement ;
- Réalise, à partir de consignes, les travaux en cours de culture dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Participe au chantier de récolte des cultures associées à l'élevage et éventuellement au transport pour un stockage sur la ferme.

Objectif 3.4- Mettre en œuvre le pâturage

L'apprenant en milieu professionnel, dans la pratique et suivant les consignes :

- Participe à la mise en place et à l'entretien des systèmes de pâturage (permanent, tournant, paddock, pâturage libre) et gère les clôtures ;
- Conduit et surveille les animaux au pâturage ;
- Participe à l'appréciation d'une prairie (espèces, hauteur, piétinement, refus, homogénéité de son état...) en lien avec l'objectif 3.2 pour recueillir de l'information et participer à la décision de conduite du pâturage;
- Participe à la mise en œuvre des bonnes pratiques de pâturage (point d'eau, ombrage, abri...) en lien avec le bien-être animal.